



JEUNE BARREAU DE QUÉBEC

Rapport annuel

2008-2009

Table des matières

Rapport du président	3
Rapport de la secrétaire	6
Affaires publiques et communications.....	7
Comité du journal Proforma	7
Comité sur le site Internet.....	9
Comité des affaires publiques	10
Affaires professionnelles	11
Comité des affaires professionnelles	11
Conférence : « L'ABC de la CRT »	11
Conférence : « La vision du nouveau président de la CLP ».....	12
Conférence « Le cadre juridique des technologies de l'information »	13
Comité du service de parrainage.....	14
Comité du Service de consultations pro bono à la Cour des petites créances	15
Affaires sociales.....	16
Comité du concours oratoire	16
Comité du tournoi de balle-molle	17
Comité du Cocktail de Noël.....	18
Comité du tournoi de hockey bottines	20
Comité de la journée Noël des enfants.....	22
Affaires extérieures	23
Comité des relations extérieures	23

RAPPORT DU PRESIDENT

L'année judiciaire 2008-2009 du Jeune Barreau de Québec aura été marquée par la mise en œuvre du *Service de consultations pro bono à la Cour des petites créances*. Il s'agit sans conteste d'un projet d'envergure qui favorise l'accès à la justice et dont le succès a un impact positif pour tous les membres de notre profession. À l'occasion du lancement du projet, en avril dernier, le JBQ a retenu l'attention de certains médias, ce qui ne s'était pas vu depuis plusieurs années et peut-être même, depuis la fondation de notre organisation. Je salue l'initiative de notre présidente sortante, Me Marie-Douce Huard, qui a eu l'idée d'implanter ce service à Québec lors de son mandat de présidente en 2007-2008. Cette année, elle a travaillé sur la structure organisationnelle de ce service, en collaboration avec Me Jonathan Branchaud et notre employée, Sandra Boucher Lachance. Leur travail a été colossal et j'en suis très fier.

J'en profite pour souligner que le JBQ a connu une grande première cette année, en procédant à l'embauche d'une chargée de projet, Mme Sandra Boucher Lachance. Il s'agit d'une nouvelle étape pour notre organisation et j'estime que Sandra s'est déjà rendue indispensable au bon fonctionnement de l'association. Outre le travail effectué pour le *Service de consultations pro bono* (qui doit demeurer sa priorité), nous avons maintes fois eu besoin d'elle pour de nombreuses tâches, ce qui a permis d'ailleurs d'alléger celles de votre président...

J'ai par ailleurs profité de cette année de présidence pour réformer la structure organisationnelle de notre association. Les changements apportés sont peut-être passés inaperçus, mais je suis convaincu qu'ils simplifieront pour l'avenir la répartition des tâches. Grâce à notre site Internet, nous pouvons maintenant, à tout moment, vérifier la description des différents comités et connaître le nom de leur responsable.

Le JBQ a par ailleurs effectué une réflexion sur la mission de notre association. Étant sollicité pour participer ou élaborer divers projets, la définition de notre mission est devenue nécessaire pour pouvoir guider les membres du conseil d'administration dans leurs prises de décision. Nous avons confié cette tâche à Me Mathieu Leblanc-Gagnon, lequel s'est adjoint de quelques membres du conseil d'administration. Nous comptons réussir à arriver à un consensus sur la définition de la mission du JBQ lors de notre prochain lac-à-l'épaule.

Tout au long de l'année, j'ai été très fier du travail effectué par l'équipe du journal *Proforma*. Je tiens d'ailleurs à féliciter Me Maude Gagné qui a brillamment relevé le défi de reprendre le flambeau de Me Anne-Marie Bécharde (qui nous a quittés pour son congé de maternité), à quelques semaines d'avis. Les sujets abordés cette année dans le « Grand dossier » ont été intéressants et parfois même percutants. Je crois à ce sujet que nous devons utiliser le *Proforma* pour prendre davantage position et/ou sensibiliser la communauté juridique sur les enjeux qui nous tiennent à cœur.

Nous avons par ailleurs continué cette année à jouer un rôle crucial pour organiser des activités sociales à l'attention de la communauté juridique de la région. Celles-ci ont été pour la plupart très populaires et je sais à quel point nos organisateurs ont consacré beaucoup de temps et d'énergie. Je les félicite chaleureusement.

La prochaine année sera marquée par la mise en oeuvre d'activités de formation offertes par le JBQ, dans le cadre des nouvelles règles concernant la formation continue obligatoire du Barreau du Québec. Il est primordial que le JBQ joue un rôle clé au sein de notre communauté dans ce dossier. Je crois qu'il faut saisir la chance qui nous est offerte de faire rayonner notre organisation.

Il faudra également réussir à faire fonctionner le nouveau *Service de consultations pro bono à la Cour des petites créances*. L'essentiel de la structure du service est maintenant en place. Notre défi consistera donc à travailler sur le recrutement de bénévoles et la recherche de sources de financement.

Il y aura par ailleurs lieu de se questionner fort rapidement sur l'accueil des invités internationaux lors de notre rentrée judiciaire, en septembre. Il a été proposé de nous joindre à l'AJBM pour organiser cette rentrée, ce qui nous amènerait à inviter un bien plus grand nombre d'avocats de l'étranger. Je sais que les délégations étrangères manifestent beaucoup d'intérêt pour notre rentrée et il serait à mon avis intéressant d'aller de l'avant avec ce projet, qui offrira une nouvelle occasion au JBQ de rayonner davantage.

Enfin, sur le plan plus personnel, je compte me faire plutôt discret l'an prochain dans mon rôle de président sortant. Je demeurerai toutefois toujours disponible pour répondre aux questionnements et faire bénéficier mon expertise des dernières années au conseil d'administration. Je caresse néanmoins le projet de faire le « grand ménage » dans les archives de notre organisation et j'aimerais beaucoup pouvoir réaliser ce projet dans la prochaine année...

En terminant, je tiens à remercier chaleureusement tous les membres du conseil d'administration qui ont travaillé très fort cette année pour rendre notre organisation bien vivante. Je salue également les efforts déployés par les nombreux bénévoles qui se sont joints à nous dans divers projets, de même que l'excellent travail effectué par notre chargée de projet, Sandra Boucher Lachance. Je tiens aussi à souligner le soutien indéfectible que j'ai reçu de notre premier vice-président, Me Sébastien Jobin Vermette. J'ai grandement apprécié notre belle collaboration et son soutien tout au long de l'année m'a été salutaire à plusieurs occasions. Je souhaite également souligner le très bel esprit de collaboration qui existe entre le Jeune Barreau de Québec et le Barreau de Québec. Je remercie plus particulièrement notre bâtonnière, Me Chantal Gosselin, la directrice générale du Barreau, Me Lisa Bérubé de même que les employés du Barreau, notamment mesdames Mélanie Gagnon et Michèle Thibault.

Bien qu'on ne change pas le monde en étant le président du Jeune Barreau de Québec, on peut réussir à contribuer positivement à notre communauté, tout en y vivant une expérience

professionnelle et personnelle fort stimulante. Il s'agit d'un poste qui requiert beaucoup de temps et d'énergie, raison pour laquelle la présence d'une équipe forte et dynamique est essentielle. Je souhaite qu'au cours des prochaines années les cabinets et organisations reconnaîtront l'importance du rôle du président du Jeune Barreau et offriront ainsi un allègement de travail à la personne qui aura cette charge.

Je constate enfin que notre conseil d'administration 2009-2010 a peut-être dans ses rangs la personne qui aura la chance de présider l'association lors du centième anniversaire de notre organisation, en 2014-2015. Il y aura tranquillement lieu à mon avis de commencer à penser à cette année toute spéciale. Dans l'intervalle, je souhaite de tout cœur que notre organisation sera de plus en plus dynamique et qu'elle gagnera en notoriété.

Me Mathieu Trépanier
Président

RAPPORT DE LA SECRETAIRE

<i>Confirmation des présences au C.A. du JBQ 2008-2009</i>	18-06-08	26-08-08	17-09-08	15-10-08	12 ou 19-11-08	14-01-09	11-02-09	11-03-09	15-04-09	7-05-09
Me Mathieu Trépanier	x	x	x	x	x	x	x	x	x	
Me Sébastien Jobin-Vermette	x	x	x	x	x	Absent	x	x	x	
Me Marie-Ève Paré	x	x	x	x	x	x	x	x	x	
Me Marianne Bureau	x	x	Absente	Absente	x	Absente	x	Absente	x	
Me Marie Jo Bouchard	x	x	x	x	x	x	Absente	Absente	x	
Me Anne-Marie Béchard	x	Me Anne-Marie Béchard est remplacée par Me Maude Gagné.								
Me Maude Gagné		x	x	x	x	x	x	Absente	x	
Me Kathy Bergeron	x	En vacances	x	x	x	x	Absente	x	x	
Me Jean-François Bertrand	Absent	x	Absent	Absent	x	x	x	x	x	
Me Jonathan Branchaud	x	x	x	x	x	x	Absent	x	x	
Me Andréanne Gobeil	x	x	x	x	x	x	Absente	x	x	
Me Vanessa Deschênes	x	Absente	x	x	x	x	Absente	x	x	
Me Mathieu Leblanc-Gagnon	x	x	x	Absent	x	x	Absent	x	x	
Me Marie-Douce Huard		En vacances	x	Absente	Absente	x	Absente	Absente	Absente	
Mme Sandra Boucher-Lachance			x	x	x	x	x	x	x	

Me Marie Jo Bouchard
Secrétaire

AFFAIRES PUBLIQUES ET COMMUNICATIONS

Comité du journal Proforma

Le Proforma a été publié 5 fois (juin, octobre, novembre, février et mars). Les délais ont généralement été respectés, sauf pour l'édition de mars. De plus, une erreur s'est produite lors de l'envoi aux presses quant au nombre de copies à imprimer. Une nouvelle commande a dû être faite auprès de l'imprimeur pour des copies supplémentaires, ce qui a entraîné des coûts imprévus.

Le tirage a été légèrement modifié au courant de l'année, se situant entre 3 700 et 3 900 exemplaires par édition.

L'équipe du Proforma tente de renouveler la formule du journal, jugée trop statique par certains. Le comité a tout d'abord décidé d'aborder des sujets d'actualité dans les Grands dossiers. En février, le sujet a été la crise constitutionnelle à Ottawa. En mars, nous avons abordé la question du statut des avocats au sein de la fonction publique. Cet article a suscité un certain nombre de réactions, la plupart sous forme de témoignage écrit ou oral.

Nous aimerions également introduire de nouvelles chroniques susceptibles de toucher davantage les lecteurs du journal. Nous en sommes présentement au stade du remue-ménages.

Par ailleurs, il a été suggéré de revoir la mise en page. Cette idée a cependant été écartée pour le moment, considérant les frais qu'un tel changement engendrerait.

Les annonceurs ont été les mêmes pendant toute l'année 2008-2009 :

- Gauvin Harbour
- Marque d'or
- Au marquis de Brummell
- Groupe arbitrage et médiation Thémis
- Barreau de Québec
- Médicassurance
- Gagnon Sénéchal Coulombe
- Orchid Cellmark
- Mallette
- PAMBA
- REJB
- Soquij

Il a été décidé d'augmenter les frais de publicité pour l'année 2009-2010. L'augmentation est de 50 \$ par édition. À titre d'exemple, le prix d'une bande de 4 cm x 19 cm passe de 175 \$ à 225 \$. Ce montant a été calculé en fonction du prix demandé auparavant – généralement jugé bas, ainsi

qu'en comparant nos prix avec ceux de l'Extra-judiciaire (le journal de l'AJBM), en faisant les ajustements nécessaires.

En accord avec Me Jonathan Branchaud, alors en charge du site internet, il a été décidé d'offrir à nos commanditaires la possibilité de placer gratuitement leur annonce sur notre site internet s'ils renouvellent leur contrat de publicité annuel avec le Proforma.

Il a aussi été discuté, avec Me Branchaud, de la possibilité d'exploiter davantage le Proforma et le site internet du Jeune Barreau en synergie, et non de façon distincte, comme c'est le cas en ce moment.

La collaboration avec la graphiste Nadine Perron a été adéquate et nous prévoyons faire affaire avec elle pour l'année à venir. Il en est de même pour l'imprimeur Gauvin Harbour.

Me Maude Gagné
Conseillère

Comité sur le site Internet

Notre site internet est en ligne depuis le 1^{er} décembre 2007. Pour l'année 2008-2009, Sandra Boucher Lachance et Jonathan Branchaud étaient principalement chargés d'assurer la mise à jour du site.

Ce dernier a connu une hausse intéressante de visiteurs. En avril 2008, nous avions en moyenne 68 visiteurs uniques par jour. En mars 2009, ce nombre était d'environ 129, soit près du double.

Entre-temps, soit à l'automne 2008, la firme Graphigne a remodelé un peu l'arborescence de notre site. Depuis ce temps, nous pouvons modifier les sous-sections de notre site internet. Nous avons aussi la possibilité d'ajouter des publicités en bas et à droite de chacune des pages.

Pour la publicité, il serait opportun d'établir une liste des coûts pour nos annonceurs, et vérifier la possibilité de faire des combos avec les publicités du Proforma.

Me Jonathan Branchaud
Conseiller

Comité des affaires publiques

Cette année, le JBQ a géré deux projets qui relevaient en partie de ce que l'on peut appeler, les « affaires publiques ».

Le lancement du *Service de consultations pro bono à la Cour des petites créances* a été effectué par voie de communiqué de presse. Le JBQ a travaillé en collaboration avec Mme Julie-Anne Vien, de la firme de relations publiques National. Cette nouvelle a été couverte par certains médias, dont Le Soleil, Radio-Canada (radio), TVA et Rythme FM. J'ai personnellement été interviewé par M. François Paradis lors de l'émission « TVA en direct » et par Mme Josée Turmel lors de l'émission de l'après-midi à Rythme FM. Ce fut une belle visibilité pour notre organisation.

J'ai également été impliqué dans la « gestion » d'un article paru dans le journal *Proforma*, concernant les avocats dans la fonction publique. Vu le caractère particulier du sujet traité, j'ai préféré suivre le dossier de près. L'article a été un succès et a suscité plusieurs réactions. Je souhaite qu'un suivi soit effectué lors de la prochaine année.

Il demeure important à mon avis que toute activité de « relations publiques » passe par le président ou la présidente de l'organisation.

Me Mathieu Trépanier
Président

AFFAIRES PROFESSIONNELLES

Comité des affaires professionnelles

Conférence : « L'ABC de la CRT »

AU: Comité des affaires professionnelles du Jeune Barreau de Québec

DE: Me David Ferland et Me Mathieu Fournier

OBJET : Conférence-midi

DATE : 1^{er} octobre 2008

CONFÉRENCIER : Me Louis Garant, commissaire

DOCUMENTATION : Présentation « Power Point » rendue disponible sur le site Internet du Jeune Barreau de Québec avec le consentement de Me Louis Garant.

LIEU ET DATE : Salle des mariages, Palais de justice de Québec

COÛT : Gratuit pour tous

PARTICIPATION : 31 personnes se sont inscrites; 11 personnes non inscrites se sont présentées sans être inscrites le jour de la conférence ; au total, 32 personnes ont assisté à la conférence.

Note : Parmi les personnes inscrites, il y avait plus de membres du Jeune Barreau que de non-membres.

SECRÉTARIAT ET

INSCRIPTIONS : Madame Mélanie Gagnon – Barreau de Québec

REPAS : Aucun

COMMENTAIRES : La conférence s'est très bien déroulée et les participants ont formulé de bons commentaires. Me Louis Garant a fait une longue présentation de sorte qu'il ne restait plus de temps à la fin pour poser des questions, les gens devant quitter étant donné l'heure avancée.

Conférence : « La vision du nouveau président de la CLP »

AU: Comité des affaires professionnelles du Jeune Barreau de Québec (en collaboration avec le Comité sur la justice administrative du Barreau de Québec)

DE: Me Marie Jo Bouchard

OBJET : Conférence-midi

DATE : 2 décembre 2008

CONFÉRENCIER : Me Jean-François Clément, Président

DOCUMENTATION : Informations relatives à la CLP sous forme de documentation remise aux participants lors de la conférence et disponible sur le site internet de la CLP

LIEU ET DATE : Salle des mariages, Palais de justice de Québec

COÛT : Gratuit pour tous

PARTICIPATION : Organisée en participation avec le Comité de la justice administrative du Barreau de Québec. Il y avait environ 45 participants.

SECRÉTARIAT ET INSCRIPTIONS : Madame Mélanie Gagnon – Barreau de Québec

REPAS : Petites bouchées

COMMENTAIRES : Me Clément est un excellent orateur et la conférence s'est ainsi très bien déroulée. Les participants ont profité de la période de questions pour soulever quelques problématiques existantes au sein de ce tribunal administratif. Le président a pris en note les diverses observations pour tenter d'améliorer la procédure et faciliter l'accessibilité à la justice.

Conférence « Le cadre juridique des technologies de l'information »

AU : Comité des affaires professionnelles du Jeune Barreau de Québec

DE: Nathalie Dubé

OBJET : Conférence-midi

DATE: 28 janvier 2009

CONFÉRENCIER : Me Jean-François DeRico

DOCUMENTATION : Présentation Power Point disponible sur demande

LIEU ET DATE : Salle des mariages, Palais de justice de Québec
Le 28 janvier 2009 à midi

COÛT : Gratuit pour tous

PARTICIPATION : 33 participants

SECRÉTARIAT ET
INSCRIPTIONS : Madame Mélanie Gagnon – Barreau de Québec

REPAS : Aucun

COMMENTAIRES : Sur un total de 41 inscriptions, nous avons eu finalement 33 participants, dont 4 personnes qui n'étaient pas inscrites. Ce fut une conférence très intéressante et appréciée par les participants. Une personne a suggéré que le texte de conférence soit disponible sur le site web du Jeune Barreau, suggestion à laquelle le conférencier adhère.

Me Marie Jo Bouchard
Secrétaire

Comité du service de parrainage

Au cours de l'année 2008, seulement deux membres du Jeune Barreau ont communiqué avec le service afin d'obtenir le soutien d'un parrain, et ce, malgré le fait que le service ait fait l'objet d'une publicité récurrente dans le *Proforma*.

Pour ce motif, la pertinence du service de parrainage devrait être discutée lors du prochain Lac-à-l'épaule.

Me Marianne Bureau
Trésorière

Comité du Service de consultations pro bono à la Cour des petites créances

À l'initiative de Me Marie-Douce Huard, et avec la grande collaboration de l'AJBM, nous avons décidé de lancer dans le district judiciaire de Québec un Service de consultations *pro bono* à la Cour du Québec, division des petites créances.

En septembre 2008, compte tenu de l'ampleur de la tâche, nous avons engagé la première employée du JBQ, Mme Sandra Boucher Lachance. Cette dernière nous a donné un grand coup de main pour la préparation de la documentation utile à ce service. L'automne 2008 a d'ailleurs été consacré en grande partie à cette planification et au recrutement des bénévoles.

En janvier 2009, nous avons donné une formation à près de 20 bénévoles. Les semaines suivantes ont été principalement axées sur le lancement de ce Service, la préparation de la conférence de presse et les ajustements de dernière minute.

Finalement, le service a été lancé officiellement le 30 mars 2009, date de nos premières consultations. Les deux principaux défis pour la prochaine année seront d'augmenter le nombre de bénévoles et de trouver un financement pour assurer la pérennité de ce projet.

Me Jonathan Branchaud
Conseiller

AFFAIRES SOCIALES

Comité du concours oratoire

Le JBQ a procédé à la première édition de son concours oratoire le 20 août 2008 à la salle des mariages du Palais de justice de Québec. Nous avons reçu cinq (5) inscriptions, mais avons reçu 2 désistements.

Le concours devait initialement avoir lieu en juin, mais en raison d'un manque de participants (2) nous avons opté pour la remise du concours.

Le jury était composé de l'Honorable France Thibault, de l'Honorable Denis Jacques, de Me Mathieu Trépanier et de Me Chantale Gosselin.

Il n'y a eu aucune personne outre les 3 candidats, lors de la présentation des prestations. Toutefois, les membres du jury ont été heureusement surpris de la qualité des représentations. Nous avons remis une bourse de 1000 \$ au gagnant (Me Simon Bégin) et lui avons payé les frais d'hébergement et de déplacement pour la finale à Montréal.

Compte tenu des frais reliés au concours, il serait important de trouver une source de financement permanente.

Me Marie-Douce Huard
Présidente sortante

Comité du tournoi de balle-molle

L'activité a eu lieu le 13 septembre 2008 sur les terrains du PEPS de l'Université Laval. La journée fut une très belle réussite compte tenu notamment de la température très clémente et du nombre d'équipes inscrites (16).

Suite au rapport d'activité de l'année précédente, nous avons fait signer aux équipes un consentement interdisant la consommation d'alcool sur les terrains, étant donné la recommandation de deux conseillères ayant dirigé l'activité en 2007. Vu la présence de ce consentement, nous n'avons pas eu à intervenir auprès des équipes pour ce qui est de la consommation et les gens ont plutôt consommé à la cantine. Les commandes de rafraîchissements et de nourriture ont été suffisantes.

Tel que le démontre le rapport financier de l'activité, nous avons augmenté les inscriptions de 25,00 \$ et nous n'avons eu aucune plainte à ce sujet. En effet, le tournoi de balle-molle a permis au Jeune Barreau de réaliser un profit.

Pour l'édition 2008, nous étions trois personnes responsables de l'activité. Avec le recul, nous recommandons qu'il y ait au moins deux personnes pour l'édition 2009 et si possible trois personnes ce qui permet une bonne répartition des tâches et une organisation efficace.

Me Andréanne Gobeil
Conseillère

Comité du Cocktail de Noël

Organisateurs : Me Sébastien Jobin-Vermette, Me Vanessa Deschênes, Me Marie-Jo Bouchard et Me Jean-François Bertrand.

Le Cocktail de Noël du Jeune Barreau de Québec a été tenu le 27 novembre dernier au Maurice Nightclub sous la présidence d'honneur de l'Honorable Dominique Bélanger, juge à la Cour supérieure du Québec. Encore une fois cette année, le Barreau de Québec a permis aux assermentés de l'année 2008 d'assister gratuitement à cette soirée. L'ambiance, les petites bouchées et la musique ont été grandement appréciées. La musique était assurée par le talentueux chanteur de blues et claviériste Guy Cardinal.

Cette année, les organisateurs ont décidé d'utiliser un concept « clé en main ». Autrement dit, le Maurice a trouvé le chanteur, préparé la salle, préparé les bouchées et a fait le service. Cette façon de procéder a simplifié l'organisation, mais offre moins de flexibilité pour négocier. Il y a eu environ 130 personnes inscrites à cette soirée.

Résumé des états financiers :

Revenus : 4558,19 \$

Dépenses : 4764,74 \$

Déficit : 206,55 \$

Les commanditaires suivants ont contribué à la tenue de cette soirée :

Partenaires OR :

- Le Barreau de Québec
- La Corporation de service du Barreau du Québec

Partenaires ARGENT:

- Beauvais Truchon
- Fasken Martineau, Dumoulin
- Cain Lamarre Casgrain Wells
- Gagnon Sénéchal Coulombe et associés, huissiers
- Heenan Blaikie Aubut
- Boisjoly Bédard et associés, sténographes
- Me Denis Richard

Il y aurait lieu pour les prochaines années de possiblement réviser la formule afin d'augmenter le nombre de participants. Par contre, il semble que la soirée ait été un succès.

Me Sébastien Jobin-Vermette
Premier vice-président

Comité du tournoi de hockey bottines

Nom de l'activité : Tournoi de Hockey Bottines
Date de l'activité : 19 avril 2008
Nom de l'administrateur responsable : Mathieu Leblanc-Gagnon

L'édition 2008 (20^e édition) du Tournoi de Hockey Bottines du JBQ a été, encore une fois, un franc succès.

Comme l'an dernier, les dix (10) places disponibles ont été comblées dans un temps record, selon la formule habituelle du « premier arrivé, premier inscrit ». Ainsi, les équipes suivantes ont pris part à l'événement :

1. Grondin Poudrier Bernier
2. Fasken Martineau
3. BCF
4. McCarthy Tétrault
5. Langlois Kronström Desjardins
6. Joli-Cœur Lacasse
7. Ogilvy Renault
8. Beauvais Truchon
9. Heenan Blakie
10. Dussault Lemieux Laroche

Seule ombre au tableau, six autres équipes (Gravel Bédard Vaillancourt, Bernier Beaudry, AMF, Aide juridique, Lavery DeBilly et Morency) ont manifesté leur volonté de s'inscrire, mais n'ont pu le faire faute de place disponible. Afin d'apaiser la déception de ces équipes, nous leur avons accordé un droit de « premier refus » sur l'inscription à l'édition 2009 du Tournoi. Il s'agit, selon nous, de la meilleure façon de gérer la « sur-demande » pour le tournoi dans la mesure où la possibilité d'augmenter la durée du tournoi a été exclue à l'issue de discussions au Conseil du JBQ.

C'est l'équipe de McCarthy Tétrault *et al.* (« McCarthy ») qui a remporté les honneurs dans une finale emballante contre les champions de l'édition 2006 et finalistes lors de l'édition 2007, en l'occurrence, Langlois Kronström Desjardins. Me Éric Labbé, auteur d'un but crucial ayant permis à McCarthy d'éviter *in extremis* l'élimination en demi-finale, s'est vu décerner la mention

honorifique de « joueur » le plus utile à son équipe. Pour sa part, l'équipe de Fasken Martineau a reçu la mention de l'esprit sportif grâce au respect, à la discipline et au stoïcisme dont elle a fait preuve au cours du Tournoi.

Le soussigné tient finalement à remercier Me Jonathan Branchaud pour sa disponibilité et son aide précieuse à l'occasion du Tournoi.

Me Mathieu Leblanc-Gagnon
Conseiller

Comité de la journée Noël des enfants

L'activité a eu lieu le dimanche le 14 décembre 2008 à l'Atrium du Palais de justice de Québec. Encore une fois cette année, cet événement a connu un grand succès. Un plus grand nombre d'enfants défavorisés y ont participé. Pour assurer la pérennité de cette belle activité grandement appréciée, voici certaines recommandations pour la prochaine édition. Il est à noter que ces recommandations sont contenues au guide intitulé : « Comment organiser le Noël des enfants ».

Tout d'abord, pour assurer la présence de la majorité des enfants défavorisés convoqués, nous suggérons de privilégier les enfants sous la charge d'organismes disposant de bénévoles la journée de l'événement. Nous avons remarqué que les enfants de ces organismes étaient tous présents et que la présence de leurs bénévoles permettait une surveillance accrue des enfants. Un plus grand nombre de bénévoles est souhaitable afin d'assurer la sécurité des enfants présents.

Ensuite, vu la popularité grandissante de cet événement, nous suggérons de trouver un endroit additionnel tenant lieu de vestiaire. De plus, afin d'éviter une attente inutile pour les gens ne désirant qu'un breuvage, un endroit distinct où est servi le buffet pourrait être prévu à cet effet.

Par ailleurs, puisque nous invitons en majeure partie des enfants provenant de milieux moins nantis, la contribution de certains magasins à grande surface pourrait être mise à profit. En effet, il serait intéressant de leur demander un prix plus modique lors de l'achat des cadeaux ou encore, le don de certains cadeaux.

Finalement, la générosité des commanditaires est primordiale pour la réussite de cet événement. En plus des membres de la communauté juridique, nous avons sollicité cette année certaines entreprises. Nous suggérons de poursuivre une telle sollicitation.

Me Marie-Ève Paré
Deuxième vice-présidente

AFFAIRES EXTERIEURES

Comité des relations extérieures

Cette année, le Jeune Barreau a maintenu sa présence sur le plan régional, provincial et international.

Le Jeune Barreau de Québec a poursuivi, avec ses partenaires, le projet *Justice et communication sociale en faveur des femmes au Burkina Faso*. Ce projet a permis à des membres du Jeune Barreau de Québec de vivre une expérience enrichissante tant au Québec qu'au Burkina Faso.

Les relations avec l'Association du Jeune Barreau de Montréal se sont poursuivies permettant, en autres, des échanges d'idées bénéfiques et intéressantes.

Dans le cadre des activités liées à la rentrée judiciaire du Barreau de Québec, le Jeune Barreau de Québec a invité les membres de la Conférence du stage du Barreau de Paris, la Conférence du Barreau de Versailles et les membres de la Conférence du Jeune Barreau de Bruxelles ainsi que les membres du Jeune Barreau de Montréal.

Le Jeune Barreau de Québec a participé à la rentrée judiciaire de Montréal, de Versailles ainsi que de Paris.

Me Sébastien Jobin-Vermette
Premier vice-président